

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023

N° CCAS_2023DL001

Date de convocation : 27 janvier 2023

Affichage du compte-rendu : 3 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

OBJET : COMPTE RENDU DE DELEGATION

L'an deux mille vingt trois, le deux février à 18:00 heures le conseil d'administration du CCAS de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Christiane PUTHOD, Véronique
 GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Gilles
 BARRET, Serge BLAIN, Martine BONNAUD, Florence
 BUACHE, Joseph RIVOIRE, Monique SAINT LOUP

Excusés / pouvoirs : Souade KACI (donne pouvoir à Florent RIVOIRE), Nathalie
 RENE (donne pouvoir à Christiane PUTHOD), Ghislaine
 ARCARO (donne pouvoir à Gilles BARRET)

Secrétaire de séance : Béatrice MILLET

Rapporteur : Alain VIOLLET

Monsieur le président prie le conseil d'administration de bien vouloir **NOTER** comme suit, les décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée :

Date	Objet	Partie intéressée	Montant
Du 26 novembre 2022 au 16 janvier 2023	Obligation Alimentaire : 0 dossier instruit Aide Sociale : 0 dossier instruit CSS : 1 dossier + 1 demande via l'instruction RSA AME : 0 dossier RSA : 1 demande instruite Domiciliation : 5 nouvelles demandes instruites et 0 renouvellements ASPA : 0 demande instruite		
2022DC0070 08/12/2022	CCAS – Attribution des aides alimentaires – Novembre 2022		540,00 € TTC (D)
2022DC0071 08/12/2022	CCAS – Attribution des aides alimentaires – Octobre 2022		140,00 € TTC (D)

2022DC0072 22/12/2022	CCAS Attribution d'aides financières – commission permanente 13 décembre 2022		(D)
2022DC0073 22/12/2022	Attribution d'un prêt d'honneur CCAS selon l'avis de la commission permanente CP 13 DÉCEMBRE 2022. Remboursement en 15 mensualités.		1 437,00€ TTC (D)

(D) dépenses - (R) recettes
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,